

<b>GOVERNANCE (modèle sociocratique : CERCLES / DOUBLE LIEN / ELECTION SANS CANDIDAT / DECISION PAR CONSENTEMENT)</b>							
	<b>Raison d'être (POUR QUOI?)</b>	<b>Actions (QUE FAIRE?)</b>	<b>Redevabilités (ce que les autres organes attendent)</b>	<b>Qui en est membre?</b>	<b>Quels contenus sont traités? Quelles questions?</b>	<b>Mandats</b>	<b>Modalité de prise de décision</b>
Assemblée Générale (AG)	Imprimer la vision / débattre des orientations stratégiques, lieu de discussion et de décision, organe le plus démocratique de la structure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Déterminer les axes stratégiques de la structure.</li> <li>Exercer un contrôle sur l'exécution de la vision par le CA.</li> <li>Soutien au CA pour les grandes décisions, pour le besoin en énergie/temps/PT/GP.</li> <li>Réunion minimum 1x par an (légal)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De l'information pour savoir où sont les projets</li> <li>Bien connaître les enjeux fondamentaux</li> <li>Consultation de la part du CA pour les grandes décisions ou changement de stratégie</li> <li>Garant de la raison d'être de 11H22 avec le CA</li> <li>Tenir compte de la diversité des acteurs</li> <li>Etre un organe de démocratie</li> <li>Participer aux week-end stratégiques réaliser les PV</li> </ul>				
Conseil d'administration (CA) (PREMIER CERCLE)	Représentant légal et juridique de la structure Conseil des sages qui a le pouvoir de prendre des décisions au nom de la structure. Ces décisions doivent être prises selon les orientations stratégiques prises en AG en tenant compte des réalités relevées par la coordination et les groupes projets	<ul style="list-style-type: none"> <li>Réunion régulière pendant l'année, (tous les 3 mois?)</li> <li>Acter des décisions: financières, stratégiques, orientations du projet, budget, investissement, gestion du personnel</li> <li>Transmettre les infos et décisions aux organes de la structure</li> <li>Aider à la remise en question Intervenir en cas de blocage</li> <li>Contrôle le respect de la finalité sociale de la structure et des comptes</li> <li>Emet des avis sur l'éthique des propositions</li> <li>Valide un rapport annuel sur la manière dont la structure a réalisé le but social qu'elle s'est fixé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Information régulière de la part de la coordination et des cellules et commissions</li> <li>Soutien de la part de l'AG - moral et en énergie</li> <li>Informations structurées de la part de la COO et GT pour pouvoir prendre les décisions</li> <li>Réaliser les PV</li> <li>Transparence à 100%</li> </ul>				
Coordination (COO)	Centre opérationnel de la mise en oeuvre des décisions de l'AG/CA	<ul style="list-style-type: none"> <li>Courroie de transmission entre l'AG/CA et les groupes de travail Transmission de l'info et suivi régulier des travaux,</li> <li>Cadrage stratégique, assurer que le travail des GT est bien dans le bon axe.</li> <li>Déterminer les priorités/ établir un plan d'action pour chaque GT Assurer le portage des projets ou que les porteurs ont les moyens (financiers/temps/ressources/compétences/connaissances/...) pour réaliser les actions demandées reconnaissance</li> <li>Envoyer des mandats clairs aux autres organes</li> <li>Pour toutes décisions la COO transmet (outil RASCI) :                             <ul style="list-style-type: none"> <li>R = Responsable → Qui réalise / exécute l'activité ?</li> <li>A = Accountable → Qui valide in fine la réalisation de l'activité ?</li> <li>S = Soutien → Quelle sont les personnes à associer à la réalisation de l'activité ?</li> <li>C = Consulté → Quelles sont les personnes à consulter pour la réalisation de l'activité ?</li> <li>I = Informé → Quelles sont les personnes à tenir informées de la réalisation de l'activité</li> </ul> </li> <li>Rédige un rapport annuel sur la manière dont la coopérative a réalisé le but social qu'elle s'est fixé</li> <li>Engage opérationnellement la structure dans des projets SSI elle a les moyens de le faire</li> </ul>					

Groupes Projets (GP)	Produire de la matière, structurer l'information, dédiée à des projets spécifiques de production de la structure, tant au niveau de l'auto-production que de la prestation de services (par exemple BRADERIE DE L'ART - N-POWER - 54 DERIVATION)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Se réunit autant que nécessaire/voulu/souhaité/ Remettre des avis, des propositions, réaliser un travail de fond sur les dossiers, questions, défis, domaines à mieux connaître pour développer le projet.</li> <li>• Réunions de travail sur thématiques précises, rencontres de spécialistes, enquêtes, études,... et structuration des informations afin de permettre la prise de décision au CA (voire AG)</li> <li>• Assurer une représentativité d'un groupe de personnes / un groupe de professionnel est actif dans la coopérative.</li> <li>• Ils disposent d'un lieu de discussion.</li> <li>• Ils se mettent d'accord entre eux pour proposer des projets/ proposer des solutions collectives consulter la commission sur des problèmes ou des défis qui se présentent à la coop.</li> </ul>					
Pôles de Travail (PT)	Produire de la matière, structurer l'information dédiée à des aspects transversaux de la structure (JURIDIQUE - ADMIN-FINANCIER - COMMUNICATION - REGIE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• travaillent par thématique et concrétisent les mandats définis</li> <li>• prennent les initiatives nécessaires dans leur thématique</li> <li>• récoltent les besoins organisationnels de la structure</li> <li>• remontent ces informations à l'organe de coordination</li> </ul>					
Affinitaires (AF)	Membres de l'AG appartenant à d'autres réseaux renforçant l'action de 11H22 permettant de remettre l'action de 11H22 dans une dimension plus vaste	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A une voix délibérative à l'AG</li> <li>• Doit jouer son rôle de double lien avec d'autres réseaux plus vastes</li> </ul>					
Adhérents (AD)	Rassembler des membres plus éloignés mais partageant des valeurs communes à 11h22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A une voix délibérative à l'AG (via un délégué)</li> <li>• Nourrit la réflexion sur les valeurs de l'association et les actions possibles</li> </ul>					
Partenaires (P)	Lien avec les acteurs décideurs du territoire pour permettre le double lien (informations transmises dans les 2 sens) afin de permettre l'impact réel de 11H22	<ul style="list-style-type: none"> <li>• A une voix délibérative à l'AG (via un délégué)</li> <li>• Nourrit la réflexion sur l'écosystème de 11h22 et son lien aux actions déjà en cours dans d'autres projets</li> </ul>					

From: <https://wiki.11h22.be/> -

Permanent link: <https://wiki.11h22.be/doku.php?id=gouvernance:tableastructuration>

Last update: **2021/05/04 18:26**

